

Délégation de signature consentie au directeur d'unité par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

DEC122057DR11

Délégation de signature consentie à M Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'UMR5521, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

Le délégué régional,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 portant nomination de Monsieur Jérôme VITRE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alpes, à compter du 01 janvier 2012,

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2011, de l'UMR N°5521 intitulée « Laboratoire Sols, Solides, Structures, Risques » (3S-R), nommant Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'unité et Monsieur Pascal VILLARD, directeur adjoint ;

Vu la décision n° DEC120383INSIS du 28 février 2012 portant nomination de Messieurs Frédéric DUFOUR, et Gioacchino VIGGIANI, aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'UMR 5521, en remplacement de Monsieur Pascal VILLARD du 1^{er} février 2012 et jusqu'au 31 juillet 2012 ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'unité UMR 5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité

d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, délégation de signature est donnée à M. Frédéric DUFOUR, directeur adjoint, Pr/GINP, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 10.000 € HT, à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur adjoint, Pr/UJF, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 10.000 € HT, et à Mme Sonia MARTINATO, responsable financière, SA/GINP, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 1.000 € HT ;

Article 3

La décision n° DEC110298DR11 du 01 janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 06 juillet 2012.

Le délégué régional

Jérôme VITRE

¹ Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012